

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

TRAVAUX PREPARATOIRES DU IX PLAN

PHASE DIAGNOSTIC

SOUS SECTEUR : MINES ET GEOLOGIE

NOTE TECHNIQUE N° 40

OCTOBRE 1995

1- Situation et évolution du secteur:

L'exploitation minière au Sénégal date de très longtemps. Déjà, au début du siècle, l'orpaillage s'était signalé comme l'une des principales activités des populations de la falémé. Aussi, diverses recherches minières, dont certaines remontent à la période coloniale, ont-elles permis de mettre en évidence quelques richesses relativement variées que recèle le sol ou le sous-sol national :

- phosphates ;
- substances utiles et matériaux de construction ;
- pétrole, huile et gaz ;
- tourbes et lignite ;
- or et fer.

L'exploitation industrielle de ces ressources a réellement démarré en 1949 avec la société Saint-Gobain spécialisée dans l'exploitation de phosphate de chaux. En 1952, débuta celle des phosphates d'alumine qui s'est traduite par la suite en 1957 par la création de la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba, fruit de la coopération bilatérale franco-sénégalaise, la Caisse Centrale de Coopération Economique¹.

Une autre entreprise de dimension plus modeste, la Compagnie de Produits Chimiques et Matériaux **PROCHIMAT** intervenait dans le secteur des phosphates par l'exploitation de quatre gîtes d'attapulgite à Nianing.

Avant 1984, une part infime de la production nationale en phosphate, environ 5% subissait une transformation au niveau de la Société Industrielle du Sénégal (SIES), le gros de la production était alors exporté dans différents pays à l'état brut ou tout au moins sans transformation importante. En effet, ce n'est en 1984 avec la création des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) pour un volume d'investissement de l'ordre de 75 milliards de nos francs, que commence une valorisation industrielle à grande échelle du phosphate qui domine le secteur et représentait l'une des principales ressources d'exportation du pays.

¹ La Caisse Centrale de Coopération Economique devenue aujourd'hui Caisse Française de Développement (CFD).

Mais depuis 1974, suite à la baisse du cours du dollars et à la baisse de la demande de phosphate au niveau mondial, on assiste à une décroissance de la valeur ajoutée du sous-secteur des mines dans la formation du PIB du secteur secondaire. Malgré cela, les recherches géologiques et minières se sont poursuivies en dépit de l'absence d'une politique générale dans le secteur.

2- La présentation du sous-secteur mines et géologie :

En dépit du rôle important qu'il pourrait jouer pour le développement industriel à moyen et long termes et la diversification des exportations, sa promotion s'avère encore difficile à cause des investissements lourds qu'il demande pour une rentabilité souvent longue à se concrétiser et de l'instabilité du dollar. Aussi, la diminution constante du contenu des produits industriels en matières minérales pondéreuses, favorisée par la récupération et le recyclage, n'a-t-elle pas été neutre dans la baisse des commandes.

Dans ces conditions, l'Etat sera encore obligé de jouer un rôle important, au moins dans la promotion de la recherche minière en attendant la manifestation concrète des investisseurs potentiels.

Plusieurs sociétés intervenant soit dans l'exploitation ou les études ont vu le jour :

- la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba (CSPT);
- la Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès (SSPT) ;
- la Compagnie des Produits Chimiques et Matériaux (PROCHIMAT) intervenant dans le Nianing pour l'exploitation des gîtes d'attapulgites utilisés dans la préparation des boues de forage ;
- les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) travaillant en étroite collaboration avec la CSPT et la SSPT pour la transformation du phosphate minéral ;

- les sociétés spécialisées dans l'exploitation des carrières destinées à la branche construction.

Les années 70 ont vu la réalisation d'un vaste programme de recherche minière basé sur la connaissance ancienne d'indices. Sont issus de ce programme :

- les Mines de Fer du Sénégal Oriental (MIFERSO) ;
- les Mines d'Or de Sabadola en 1982 ;
- la société PETROSEN assurant la promotion de la recherche sur une grande partie du bassin sédimentaire, pour être l'instrument d'application de la politique pétrolière du Gouvernement ;
- les phosphates de Matam : Leur exploitation devrait permettre à Taïba qui assiste à un vieillissement des installations et à une baisse de productivité et de qualité du site actuel de pouvoir se redéployer et continuer ses activités ;
- la Compagnie Tourbière du Sénégal (CTS) créée en 1982 pour contribuer à réduire voire éradiquer la pression des exploitants forestiers sur les ressources ligneuses.

3- Les entraves au développement des mines :

Le développement du secteur minier est freiné par un ensemble d'obstacles assez complexes qui annihilent la plupart des efforts consentis pour permettre au secteur de jouer son rôle qui doit être le sien dans le développement économique du pays. Ces contraintes sont les suivantes :

- l'absence d'une politique géologique et minière en raison de la non adoption du plan de développement géologique et minier;

- le coût élevé des investissements nécessaires pour l'exploitation de nouveaux gisements identifiés ;

- l'insuffisance des crédits alloués à la recherche ;

- la forte dépendance vis-à-vis des financements et débouchés extérieurs ;

- le coût élevé de l'électricité ;

- le manque de structures de formation pour les cadres intermédiaires ;

- l'insuffisance des infrastructures d'appui à la production (portuaires et ferroviaires), cette dernière constitue un facteur bloquant pour la mise en valeur des phosphates de Matam et du fer du Sénégal oriental ;

- la présence de cadmium dans les phosphates de chaux, qui constitue un handicap sérieux pour la pénétration de certains marchés ;

- l'instabilité du cours du dollar ;

- etc...

4- Les atouts du sous-secteur minier :

En dépit des contraintes, le sous-secteur minier recèle d'importantes potentialités telles que :

- la valorisation des matériaux locaux pour la construction et les sous-produits de l'industrie existante ;

- la diversification des ressources minières d'exploitation (attapultite, or, etc...)

- des ressources minières qui s'estiment à :

- * 14,2 t d'or des mines de sabodala ;
- * 52 millions de m3 de tourbe dans les Niayes ;
- * 700 millions de tonnes de fer au Sénégal Oriental ;
- * Environ 150 millions de tonnes de Pétrole au Dôme Flore et d'importantes gisements de phosphate récemment découverts dans le département de Matam.

5- Les mesures de relance du sous-secteur minier :

La principale ressource minière du Sénégal reste encore les phosphates.

Ainsi, dans une perspective de relance économique, les mesures tendant à améliorer la compétitivité de la filière phosphate devraient être poursuivies. Il s'agit notamment de :

- améliorer la productivité pour être compétitif sur le marché européen. De ce fait, cette filière devra nécessiter dans les prochaines années des investissements de productivité. -
- décadmieser sur place les phosphates sénégalais pour faire face à la réglementation de l'Union Européenne afin d'interdire l'importation de phosphates contenant un certain pourcentage de cadmium ;
- trouver des opérateurs miniers susceptibles d'investir dans les projets miniers : MIFERSO, Sociétés minières de SABODALA et Compagnie des Tourbières du Sénégal.

La rentabilité économique, au sens de la valeur du minerai et des quantités est intéressante mais les énormes investissements d'infrastructure hypothéquent sérieusement l'efficacité financière de ces projets pour un opérateur minier privé ; et ce, d'autant plus que les

marchés internationaux sont essentiellement caractérisés par la volatilité des cours mondiaux dans le contexte d'une tendancielle à long terme.

Il faudrait donc, que l'Etat, comme dans tous les pays du monde, prenne à son compte les investissements d'infrastructure sans les imputer aux projets comme c'est le cas actuellement avec MIFERSO.

S'agissant de la promotion des projets de recherche, l'Etat doit mettre à la disposition des investisseurs potentiels des travaux de base géologiques sans lesquels les campagnes de promotion minières sont inopérantes. Pour ce faire, le Ministère Chargé des Mines devrait avoir les moyens de mettre à jour les cartes géologiques nécessaires à l'actualisation du plan de développement géologique et minier.

Enfin, pour une meilleure promotion de PETROSEN, il va falloir renforcer les moyens d'intervention de la société et s'investir dans la reformulation du code pétrolier pour le rendre plus attractif aux potentiels investisseurs.